

# LE REVENU DES PERSONNES ÂÎNÉES

DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, MONTRÉAL 2016



Quel est le portrait du revenu des personnes de 65 ans et plus à Montréal ?

Existe-t-il des profils de vulnérabilité socioéconomique ?

Existe-t-il des écarts selon les sous-groupes des personnes âgées montréalaises ?

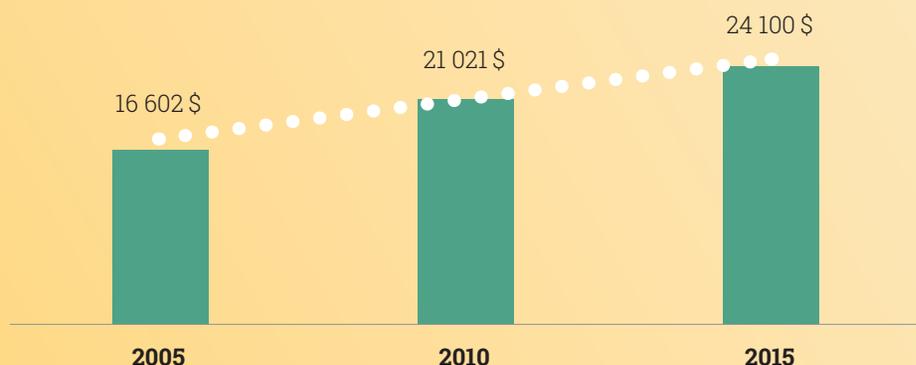
À Montréal, en 2015, le revenu annuel médian des personnes de 65 ans et plus était de

**24 100\$**  
par année,  
après impôt



## Évolution du revenu annuel médian (après impôt) des personnes de 65 ans et plus dans les ménages privés

Montréal, 2005-2015



Depuis 2005, le revenu médian des personnes de 65 ans et plus s'est accru de 7 500 \$, passant de 16 602 \$ en 2005 à 24 100 \$ en 2015.

En tenant compte de l'inflation moyenne du Québec entre ces deux années, ceci représente un accroissement réel d'environ 4 500 \$.

Source : [www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/](http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/)

## LE REVENU DES PERSONNES ÂNÉES: LES HOMMES ET LES PERSONNES NÉES AU CANADA PLUS FAVORISÉES

### QU'EST-CE QUE LE REVENU MÉDIAN?

Le revenu médian d'un groupe est le montant qui sépare la distribution des revenus de ce groupe en deux parties égales.

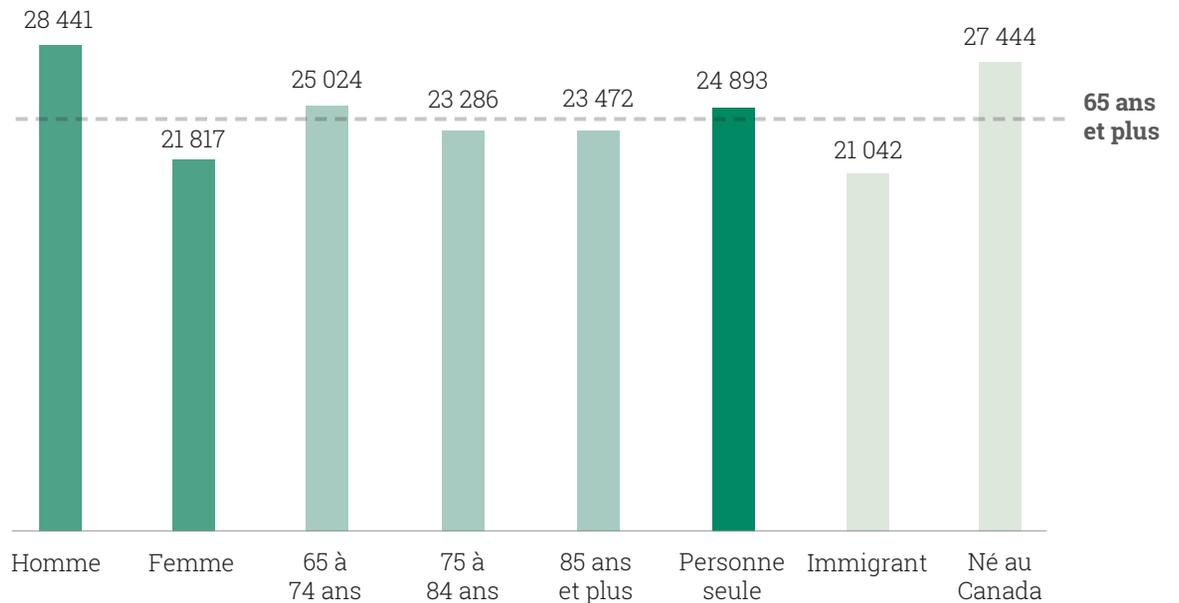
Par exemple, si le revenu annuel médian des personnes de 65 ans et plus est de 24 100 \$ par année, cela signifie que la moitié des personnes âgées gagnent moins de 24 100 \$ par année (après impôt), alors que l'autre moitié gagne plus.

Tandis que la moyenne est influencée par les extrêmes, soit les personnes qui gagneraient plusieurs millions de dollars par année ou au contraire qui auraient peu de revenu, la médiane permet de comprendre la distribution du revenu dans une population donnée.



### Revenu annuel médian, après impôt (\$)

Montréal, Recensement 2016



Parmi la population de 65 ans et plus, on observe des différences de revenu en fonction de certaines caractéristiques. L'écart le plus prononcé se situe au niveau du sexe : alors que la médiane de revenu annuel se situe à 28 441 \$ chez les hommes, ce chiffre baisse à 21 817 \$ chez les femmes, soit un écart de 6 624 \$.

De même, le revenu médian des personnes âgées qui sont nées au Canada est beaucoup plus élevé que celui des personnes ayant immigré (27 444 \$ contre 21 042 \$).

## LE FAIBLE REVENU: UNE RÉALITÉ QUI TOUCHE SURTOUT LES PERSONNES SEULES



1/7

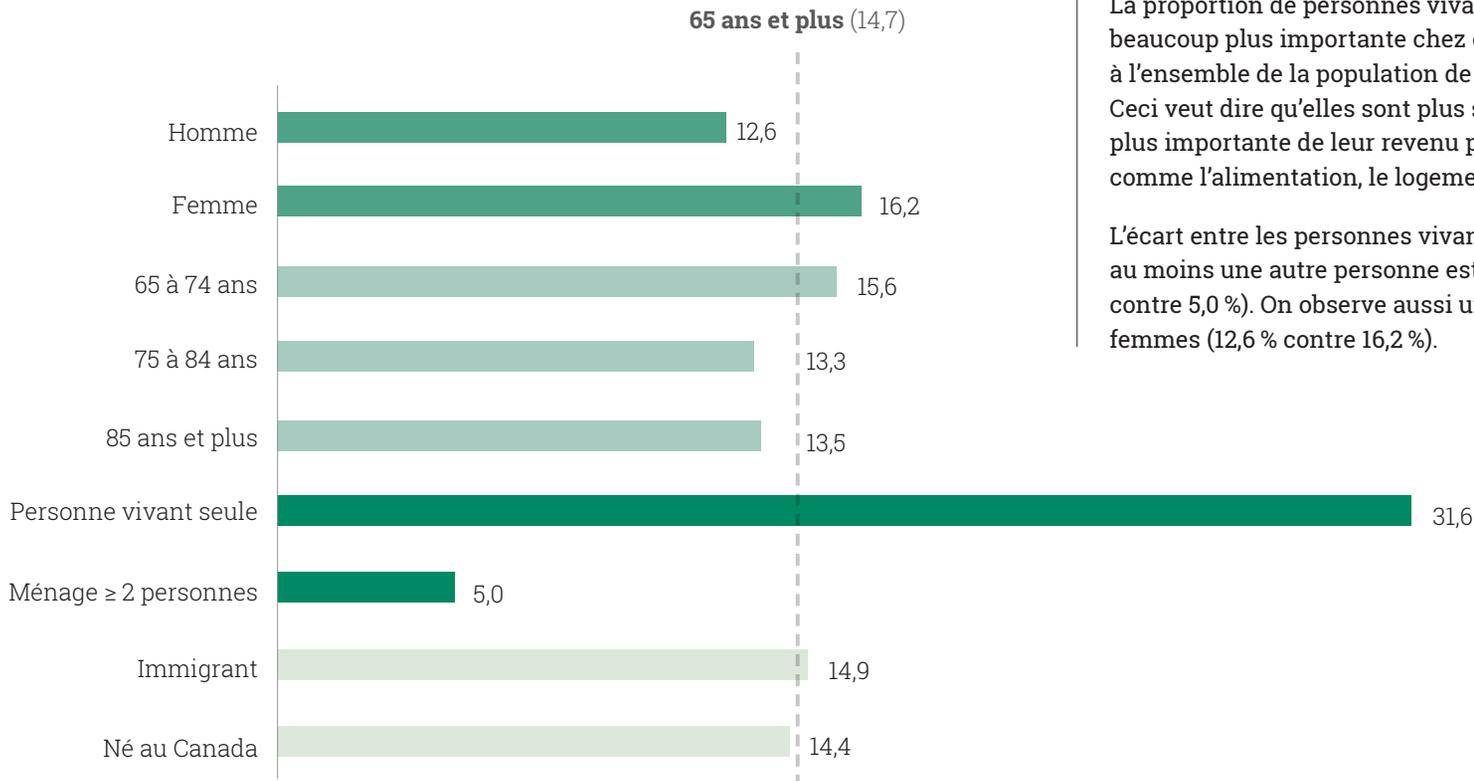
À MONTRÉAL, 1/7 DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIT SOUS LE SEUIL DU FAIBLE REVENU (SFR).



À MONTRÉAL, LE SFR POUR UNE PERSONNE SEULE EST DE 20 386 \$.  
POUR DEUX PERSONNES, IL EST DE 24 810 \$ (APRÈS IMPÔT).

### Proportion de personnes âgées sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés (%)

Montréal, Recensement 2016



De 2006 à 2016, la proportion des 65 ans et plus sous le seuil de faible revenu a légèrement diminué, passant de 17,0% en 2006 à 14,7% en 2016.

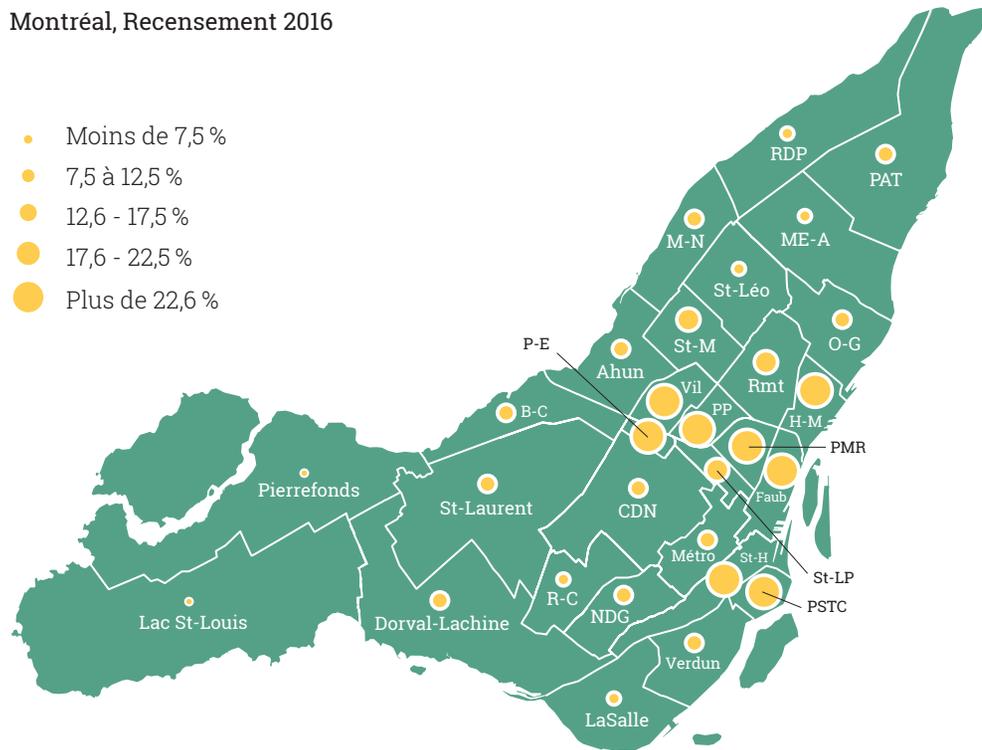
La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est beaucoup plus importante chez celles vivant seules, comparativement à l'ensemble de la population de 65 ans et plus (31,6 % contre 14,7 %). Ceci veut dire qu'elles sont plus susceptibles de consacrer une part plus importante de leur revenu pour combler leurs besoins de base comme l'alimentation, le logement et l'habillement.

L'écart entre les personnes vivant seules et les personnes vivant avec au moins une autre personne est particulièrement prononcé (31,6 % contre 5,0 %). On observe aussi une différence entre les hommes et les femmes (12,6 % contre 16,2 %).

## Proportion de la population de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (SFR) dans les ménages privés

Montréal, Recensement 2016

- Moins de 7,5 %
- 7,5 à 12,5 %
- 12,6 - 17,5 %
- 17,6 - 22,5 %
- Plus de 22,6 %



### Personnes de 65+ sous le SFR par secteur CLSC

	%		%
Lac St-Louis	4,7	CDN : Côte-des-Neiges	14,9
Pierrefonds	7,1	Verdun	16,0
RDP : Rivière-des-Prairies	9,3	M-N : Montréal-Nord	16,5
St-Léo : St-Léonard	9,6	St-M : St-Michel	19,2
R-C : René-Cassin	10,5	Rmt : Rosemont	19,8
Lasalle	11,1	St-LP : St-Louis-du-Parc	21,8
ME-A : Mercier-Est-Anjou	12,2	St-H : St-Henri	22,7
PAT : Pointe-aux-Trembles	12,6	PMR : Plateau-Mont-Royal	23,3
Dorval-Lachine	12,9	Vill. : Villeray	24,4
O-G : Olivier-Guimond	13,3	PP : Petite-Patrie	25,5
Saint-Laurent	13,4	P-E : Parc-Extension	26,8
NDG : Notre-Dame-de-Grâce	13,6	H-M : Hochelaga-Maisonneuve	30,2
Ahun : Ahuntsic	14,2	Faub : Des Faubourgs	33,8
Métro	14,2	PStC : Pointe-St-Charles	35,9
B-C : Bordeau-Cartierville	14,7		

De manière générale, les personnes âgées résidant dans les quartiers centraux de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu. On remarque aussi des écarts importants selon le territoire géographique, allant de 4,7 % à 35,9 %.

## COMPRENDRE LES SOURCES DE REVENUS CHEZ LES PERSONNES ÂÎNÉES

### LES REVENUS DE MARCHÉ

Cette source de revenu comprend toutes les entrées d'argent liées à un emploi ou une activité professionnelle (salaire, commission, revenu d'une entreprise, etc.) ainsi que les revenus de placement ou de retraite issus d'un régime privé, incluant les versements d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), d'un fond enregistré de revenu de retraite (FERR) ou tout autre revenu de placements (revenus d'actions, fonds mutuels, etc.).

### LES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Cette source de revenu regroupe toutes les mesures gouvernementales qui procurent un soutien financier. Ces mesures peuvent varier en fonction de l'âge, des autres sources de revenus, de l'historique d'emploi et du contexte familial. La pension de la Sécurité de la vieillesse, le Régime des rentes du Québec et les crédits d'impôts accordés aux personnes de plus de 65 ans en sont des exemples. Le supplément de revenu garanti (SRG) est quant à lui un transfert dédié aux personnes dont le revenu est faible ou nul. Le montant est déterminé chaque année en fonction du revenu et de l'état matrimonial.

## LES REVENUS DE MARCHÉ: ABSENTS CHEZ LE QUART DES PERSONNES ÂÎNÉES

Bien que les trois-quarts des personnes âgées montréalaises bénéficient d'un revenu de marché, les personnes immigrantes sont proportionnellement moins nombreuses à avoir ce type de revenu, comparativement aux personnes nées au Canada (71,9 % contre 81,0 %).



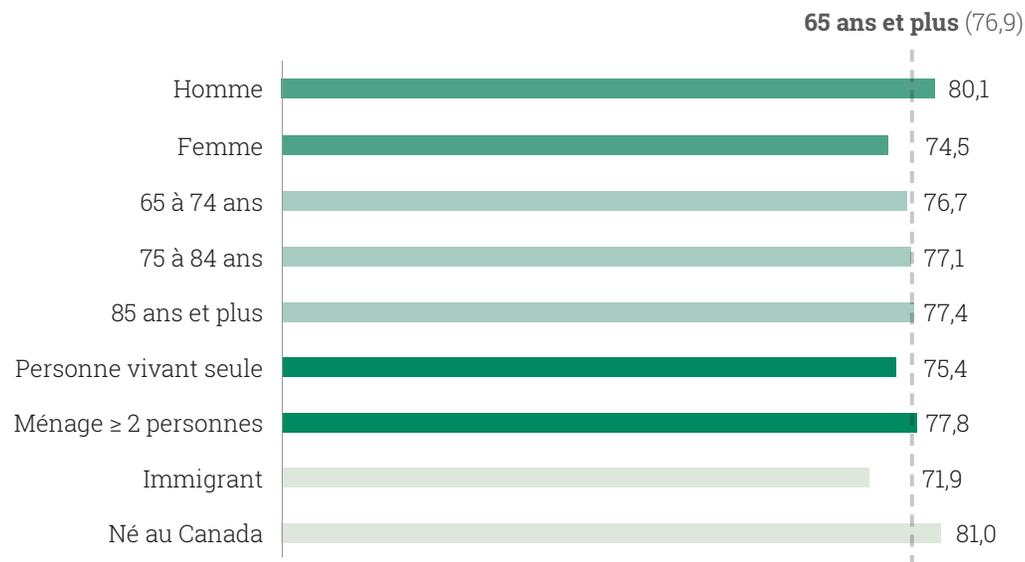
## LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI: UNE MESURE UTILISÉE PAR PLUS DU TIERS DE LA POPULATION ÂÎNÉE

Près de 40 % des personnes âgées bénéficient du supplément de revenu garanti (SRG). Ce sont toutefois les personnes de 85 ans et plus (49,3 %) de même que les personnes seules (47,6 %) ou immigrantes (47,4 %) qui sont les plus susceptibles de recevoir un supplément de revenu garanti.



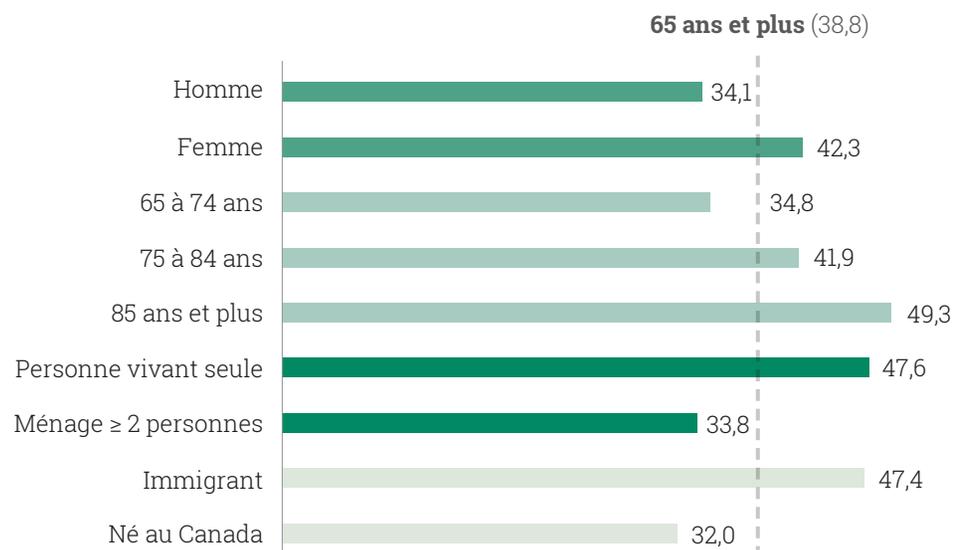
## Proportion de personnes âgées qui bénéficient d'un revenu de marché dans les ménages privés (%)

Montréal, Recensement 2016



## Proportion de personnes âgées qui bénéficient du supplément de revenu garanti dans les ménages privés (%)

Montréal, Recensement 2016



## PISTES DE RÉFLEXION

**Les données montrent que la situation du revenu des personnes de 65 ans et plus est loin de correspondre au mythe de la «retraite dorée». De plus, des écarts importants sont observables entre différents sous-groupes de la population âgée.**

- Malgré que le revenu annuel médian des personnes âgées ait augmenté depuis 2005, celui-ci ne dépasse pas 28 500 \$ et ce, à travers tous les sous-groupes analysés. Autrement dit, même dans le sous-groupe où le revenu médian annuel est le plus élevé, 50 % de la population gagne moins de 28 500 \$ par année après impôt.
- Les hommes et les personnes nées au Canada apparaissent plus avantagés; à l'inverse, les femmes, les personnes seules et les personnes nées à l'étranger sont les groupes affichant un profil de plus grande précarité économique.
- Les personnes seules sont plus susceptibles de se trouver sous le SFR et d'avoir recours au SRG. Cet écart est particulièrement saillant par rapport aux personnes âgées qui n'habitent pas seules.
- Les plus fortes proportions de personnes âgées sous le SFR se trouvent dans les quartiers centraux de Montréal avec des écarts considérables oscillant de 4,7 à 35,9 % selon le territoire de CLSC.
- Le recours au SRG augmente drastiquement avec l'âge. De plus, à l'instar des personnes de 85 ans et plus, près de la moitié des personnes seules ou n'étant pas nées au Canada y ont recours.

**Des pistes de solutions ont été émises pour permettre aux personnes âgées montréalaises de non seulement subvenir à leurs besoins, mais d'avoir une qualité de vie décente:**

- Il pourrait s'avérer judicieux de privilégier les crédits d'impôts plutôt que les déductions, car ces dernières tendent à favoriser les personnes aux revenus plus élevés. À l'inverse, les crédits d'impôts reconnaissent la nécessité de dédommager les personnes pour certaines circonstances de la vie ou pour certains choix, sans affecter l'application d'autres mesures fiscales. Par exemple, le crédit d'impôt pour personne vivant seule ne s'adresse pas spécifiquement à la population âgée mais peut lui être utile, car 36,3 % des personnes de 65 ans et plus vivent seules à Montréal.
- Considérant que le SRG est une mesure fiscale de lutte à la pauvreté à laquelle une forte proportion de personnes âgées doit recourir pour subvenir à ses besoins (38,8 %), l'inscription à celle-ci devrait être systématique ou facilitée pour toute personne âgée de faible revenu.

Les mesures et programmes mis de l'avant par les différents paliers gouvernementaux devraient prendre en considération les réalités spécifiques à la population âgée, particulièrement pour les 85 ans et plus, les personnes immigrantes et vivant seules, de même que les personnes âgées qui souhaitent demeurer sur le marché du travail

Ces mesures devraient tenir aussi compte du lieu de résidence afin de refléter la pression économique engendrée dans les quartiers en transformation. Enfin, il est à considérer que la précarité économique d'une personne ne dépend pas uniquement de son revenu, mais également des dépenses et des circonstances occasionnées par des conditions de vie défavorables. Le maintien et la bonification des programmes sociaux constituent donc aussi des mesures de lutte à la pauvreté.

### RÉFÉRENCES

- Statistique Canada. (2018). Recensement 2016, tableaux CO-1955-T2 et CO-1975-T1. Commande spéciale de la Direction régionale de santé publique de Montréal.
- Statistique Canada. (2017). Dictionnaire, Recensement de la population 2016. Disponible à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/az1-fra.cfm#R>
- Rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, volume 2. (2015). [http://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/examenfiscalite/uploads/media/Volume2\\_RapportCEFQ.pdf](http://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/examenfiscalite/uploads/media/Volume2_RapportCEFQ.pdf)

### CRÉDITS

Une production conjointe de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) et de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM)

### RÉDACTION

Valérie Lemieux, DRSP  
Raphaël Massé, TCAÎM

### TRAITEMENT DES DONNÉES

Maude Landry, DRSP  
James Massie, DRSP  
Maryam Bazargani

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal



Table de concertation  
des aînés de l'île de Montréal

MISE EN PAGE : Frédérique Beauchamp